

**DIPLÔME NATIONAL DU BREVET
SESSION 2019**

CORRECTION

**HISTOIRE-GÉOGRAPHIE
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE**

Série générale

Durée de l'épreuve : 2 h 00

50 points

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 8 pages numérotées de la page 1 / 8 à la page 8 / 8.

Attention : la page 5 / 8 est à rendre avec la copie.

L'utilisation du dictionnaire et de la calculatrice est interdite.

HISTOIRE : enjeux et conflits dans le monde après 1989.

Document 1 : Les conséquences des attentats du 11 septembre 2001.

En montrant la vulnérabilité de l'hyperpuissance américaine et la nécessité de faire front face à la menace terroriste internationale, les attentats du 11 Septembre ont changé pour un temps l'attitude américaine.

Rompant avec l'unilatéralisme¹, les États-Unis ont cherché [...] à former une coalition² avec pour objectif la lutte contre le terrorisme érigé en pilier³ de la politique étrangère. Cette alliance incluait des ennemis d'hier dont la Chine et la Russie, désormais considérées comme des alliés, quitte à passer sous silence les violations des droits de l'homme en Chine ou la guerre en Tchétchénie⁴. Les États-Unis ont également été amenés à s'impliquer davantage dans le conflit israélo-palestinien, et à s'engager militairement dans de nouvelles zones, principalement en Asie centrale et en Asie du sud et de l'est, mais aussi dans le Caucase. [...]

La coalition qui est intervenue en Afghanistan contre le régime des talibans et Oussama Ben Laden était fort réduite. L'effort de guerre a été supporté exclusivement par les Américains. Britanniques et Français ne sont entrés en scène que tardivement dans ce conflit, avec des moyens militaires limités.

Source : *Le Monde* - 20 Mars 2005.

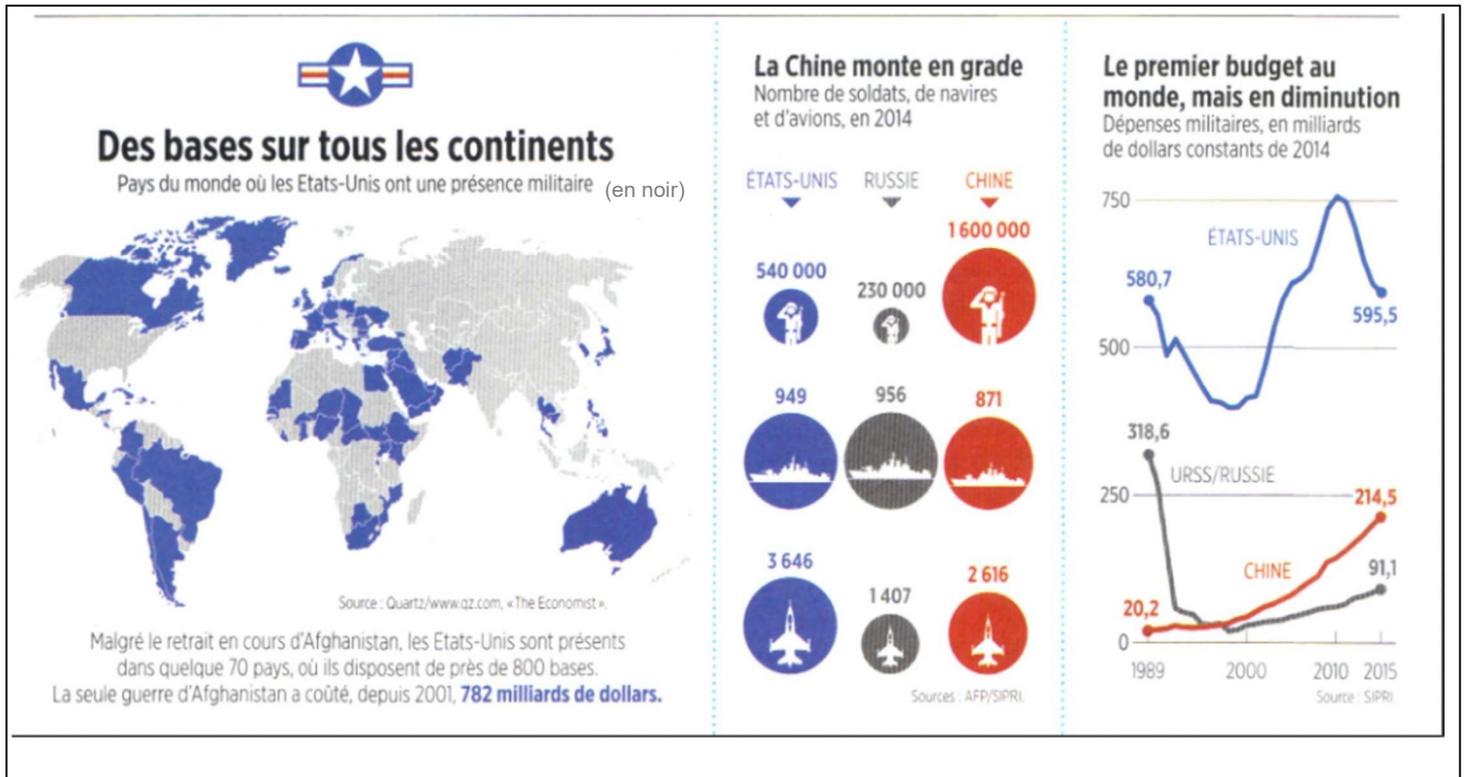
¹ **Unilatéralisme** : attitude qui consiste, pour une puissance, à décider seule d'une politique étrangère, sans tenir compte de l'avis d'autres pays.

² **Coalition** : union momentanée d'États en vue d'une intervention politique ou militaire.

³ **Érigée en pilier** : devenue centrale.

⁴ **Tchéchénie** : région russe située dans le Caucase.

Document 2 : La puissance américaine.



Source : d'après *Le Point* - 10 novembre 2016.

Questions

Document 1

1) Expliquez pourquoi l'auteur de ce texte évoque la Russie parmi « les ennemis d'hier » des États-Unis. (4 points)

Réponse : L'auteur évoque la Russie parmi les ennemis d'hier en faisant référence au contexte de guerre froide (1947-1991) au cours de laquelle l'Union soviétique était l'opposant militaire, politique, idéologique et économique direct (bloc Est) des États-Unis.

2) Montrez comment les attentats du 11 septembre 2001 ont bouleversé les relations des États-Unis avec les autres États. (3 points)

Réponse : Les attentats du septembre 2001 sort les États-Unis de leur politique d'unilatéralisme en matière de politique étrangère et les oblige à discuter et à tenir compte de l'avis des autres pays voire de s'allier avec eux pour obtenir une aide dans les interventions militaires.

Document 2

3) Relevez 3 éléments illustrant la puissance militaire des États-Unis au début des années 2000. (3 points)

Reponses : Les 3 éléments sont :

- Une présence militaire dans 70 pays militaires avec à peu près 800 bases
- Une puissance de feu importante avec 540 000 soldats disponibles, de nombreux avions (3646) et porte-avions (949)
- Un budget considérable et en hausse consacré aux dépenses militaires (environ 750 milliards de dollars en 2010)

Documents 1 et 2

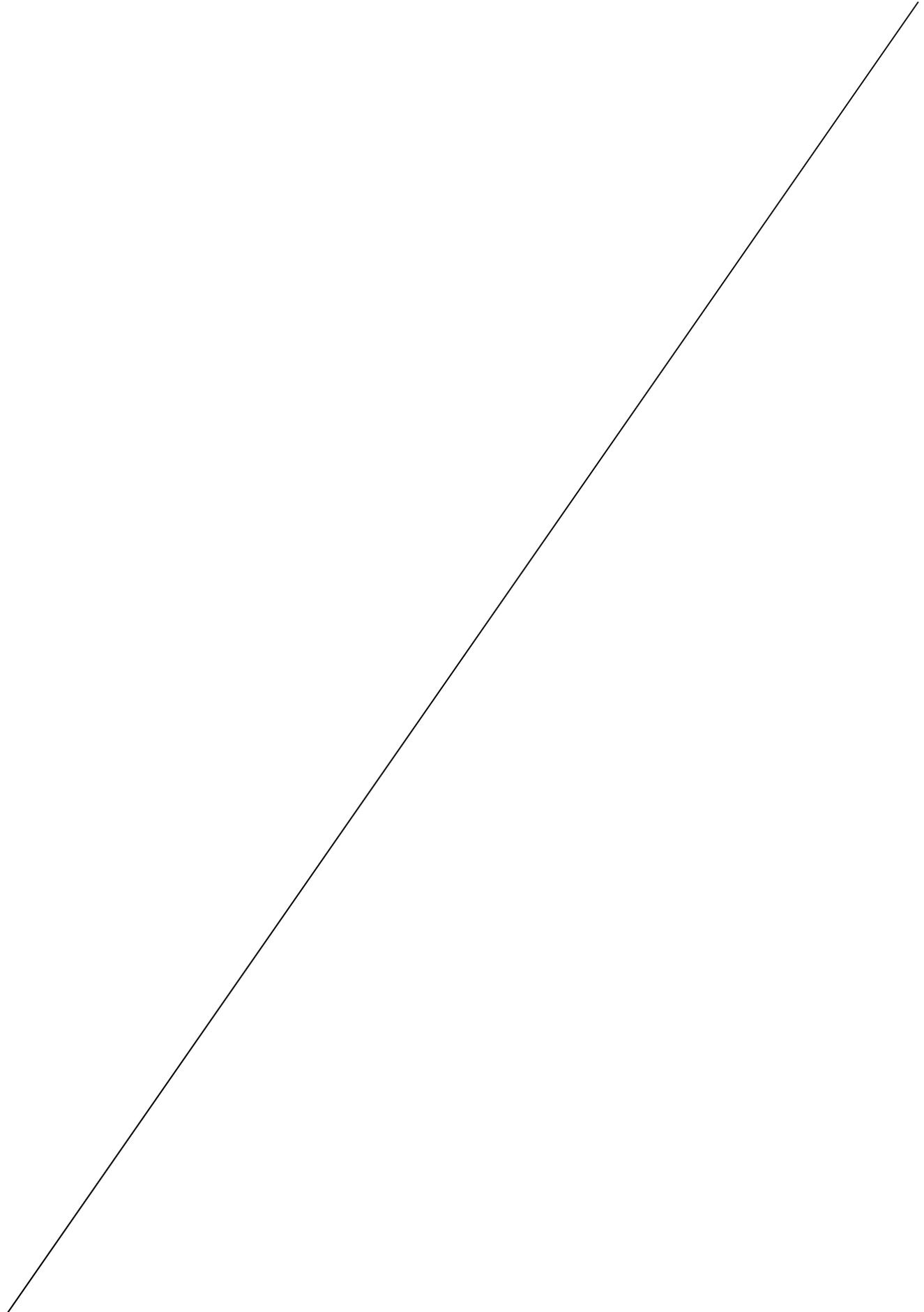
4) Pourquoi peut-on toujours, au début du XXIème siècle, qualifier les États-Unis d'hyperpuissance ? (6 points)

Réponse : On peut toujours qualifier les États-Unis d'hyperpuissance au début du XXIe siècle car, comme le souligne l'article du Monde du 20 mars 2005, l'effort de guerre a été exclusivement supporté par les USA. Ils ont aussi été capable de consacrer 782 milliards de dollars depuis 2001 pour la guerre d'Afghanistan. Aucun pays n'est capable d'en faire autant.

5) Relevez deux éléments montrant les limites de l'hyperpuissance américaine. (4 points)

Réponse : Les deux éléments montrant les limites de l'hyper puissance américaine sont :

- **Le budget (qui était le premier du monde) pour la défense ou les dépenses militaires en diminution puisqu'il passe de 750 milliards de dollars en 2010 à 595,5 milliards en 2015.**
- **La vulnérabilité de son territoire car les attentats du 11 septembre 2001 ont surpris les Américains, les terroristes ayant été capables de frapper sur le sol des États-Unis.**



**EXERCICE 2 : MAÎTRISER DIFFÉRENTS LANGAGES POUR RAISONNER ET SE REPÉRER
(20 POINTS)**

GÉOGRAPHIE : les espaces de faible densité (espaces ruraux, montagnes, secteurs touristiques peu urbanisés) et leurs atouts.

1- En vous appuyant sur des exemples vus en classe, rédigez un développement construit, d'environ vingt lignes, montrant que les espaces français de faible densité disposent d'atouts qu'ils mettent en valeur pour dépasser leurs contraintes. (15 points)

Les espaces de faible densité sont des espaces éloignés des métropoles et parfois aux contraintes physiques ou historiques particulières. Bien que peu peuplés et attractifs, ils disposent tout de même d'atouts qu'ils mettent en valeur pour dépasser leurs contraintes. Il s'agit dans ce développement construit de présenter les atouts mis en valeur par les espaces ruraux dans une première partie, les espaces montagnards dans une deuxième partie et de terminer avec les espaces littoraux peu urbanisés.

Les espaces ruraux comme la Bourgogne ou l'Auvergne ont subi un fort exode rural et sont éloignés des grandes métropoles. Néanmoins, pour retrouver un certain dynamisme et pour répondre aux problématiques des grandes métropoles, ils mettent en valeur divers atouts. Leur territoire moins densément peuplé est aussi moins pollué, moins urbanisé. Ainsi, ils disposent d'espaces ruraux pour accueillir un tourisme vert comme la forêt des Landes et parfois également un tourisme culturel comme la région du Morvan de plus en plus apprécié par les Français comme les étrangers notamment en Dordogne surnommé "Dordogneshire" à cause de l'afflux d'Anglais s'y installant. La nature, le calme, les différents terroirs et leur gastronomie mais aussi les activités en pleine nature en font des espaces privilégiés pour les urbains en quête de tranquillité et d'espaces familiaux.

Les espaces montagnards quant à eux subissent de fortes contraintes comme l'altitude avec donc des espaces pentus et le froid assez rude en hiver. Cependant, depuis les années 1960, la construction de stations de ski comme dans les Alpes (Isola 2000), les Pyrénées (Saint-Lary) ou le Jura et même dans le Massif central (La Bourboule) permettent d'accueillir un tourisme croissant l'hiver car la pratique des sports d'hiver, le dépaysement de la montagne et son air pur représentent des atouts de plus en plus recherchés. Depuis quelques années, ces espaces développent également un tourisme vert en été avec l'équipement de chemins de randonnée ou bien encore les différents sports d'été offerts par la montagne comme le parapente. L'exploitation de l'espace montagnard a permis de dynamiser l'économie par le développement de productions locales spécifiques comme le fromage ou la charcuterie vendus aux touristes.

Enfin, il existe également des espaces peu peuplés comme le littoral vendéen ou aquitain car ils sont situés loin des grandes métropoles comme Bordeaux ou Nantes. Constitués de petites villes dont l'isolement est devenu un atout (car proches de l'océan Atlantique) ils permettent un tourisme estival très attractif avec leurs plages, hôtels, campings, ports de plaisance, festivals...) et voient leur population saisonnière très fortement augmenter comme la station balnéaire de Capbreton qui passe de 9000 habitants en hiver à 50000 en été.

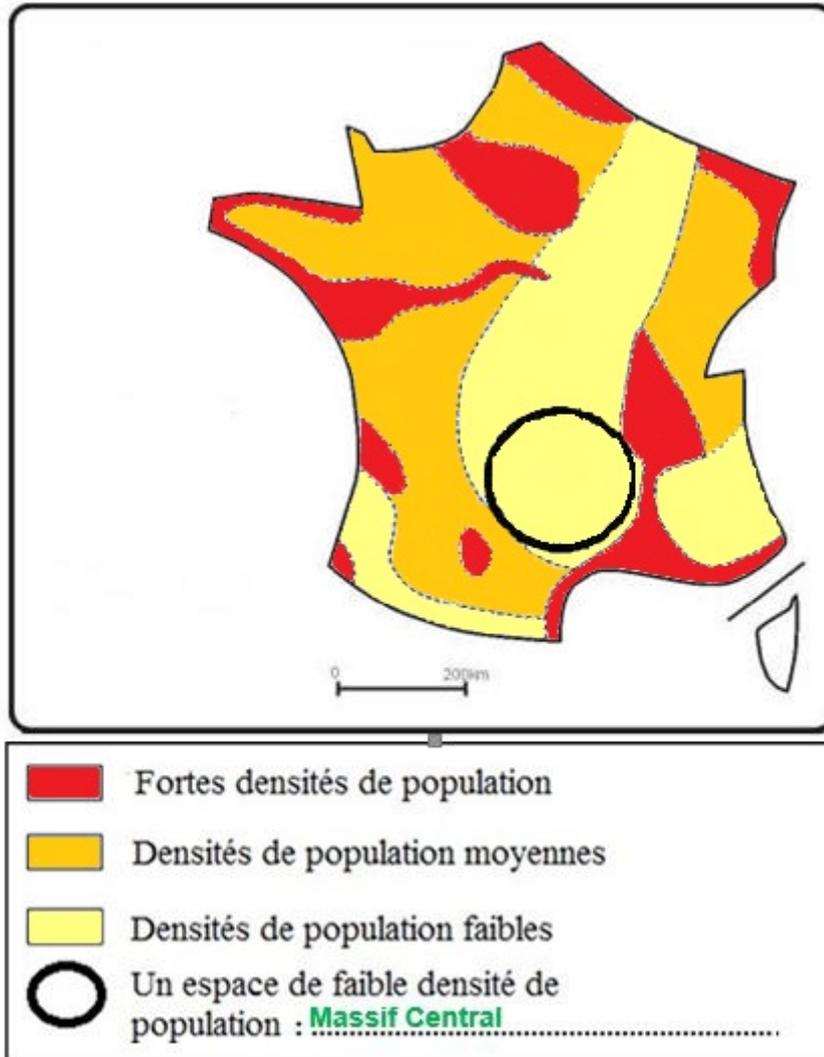
Par conséquent, les espaces peu densément peuplés disposent néanmoins d'atouts divers qui permettent bien souvent de dépasser les contraintes qui les touchent. Malgré cela, ces espaces doivent toujours prendre en compte leurs difficultés pour ne pas subir une désertification ou encore subir les aléas d'un tourisme de masse mal géré.

2- L'inégale répartition de la population française.

a. Pour chaque élément de la légende, choisissez un figuré adapté. (1 point)

b. En respectant les figurés choisis précédemment, complétez la carte. (3 points)

c. nommez dans la légende l'espace de faible densité de population représenté par un cercle en gras. (1 point)



EXERCICE 3 : MOBILISER DES COMPÉTENCES ISSUES DE L'ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (10 POINTS)

Le respect d'autrui. Appréhender en situation que des valeurs de la République peuvent entrer en tension.

Document 1 : Cinq célibataires sans enfant payent en 2018 l'impôt sur leurs revenus de 2017*.

	Revenus de l'année 2017	Impôt sur le revenu à payer en 2018
Paul Duchemin	9 000 euros	0 euro
Dominique Martin	27 000 euros	2 029 euros
Cristina Viala	40 000 euros	5 093 euros
Sophie Lefranc	90 000 euros	19 515 euros
Ali Abdellatifi	160 000 euros	46 860 euros

*Jusqu'en janvier 2019, les Français payaient chaque année leurs impôts sur les revenus de l'année précédente.

Source : simulation à partir du site www.impot.gouv.fr/.

Document 2 : La solidarité nationale.

L'engagement de l'État en matière de solidarité remonte essentiellement au lendemain de la crise économique des années 1930 et de la Seconde Guerre mondiale. Il prend la forme de l'État-providence : l'intervention de l'Etat dans la vie économique et sociale apparaît nécessaire afin de lutter contre la pauvreté et les inégalités et d'assurer la cohésion nationale.

Cette prise de conscience est inscrite dans le préambule de la Constitution française de 1946 (repris par celle de 1958) qui garantit le droit au travail, la protection de la santé, l'accès à l'instruction, la sécurité matérielle. [...] Concrètement, elle est à l'origine de la création de plusieurs institutions de protection sanitaire et sociale, reposant sur des systèmes d'assurance obligatoire organisés par l'État : la sécurité sociale est créée dès 1945 ; c'est également dans les années d'après-guerre qu'est mise en place l'assurance-chômage. La solidarité nationale est notamment financée par l'impôt sur le revenu, qui repose sur une redistribution des richesses, chaque citoyen y contribuant en fonction de ses moyens.

Source : conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. 19/09/2014.

Questions

Document 1

1) D'après ce document, pour quelle raison les Français ne paient-ils pas tous un même montant pour l'impôt sur le revenu ?

Réponse : La raison est qu'ils ne perçoivent pas tous les mêmes revenus annuels, certains gagnant beaucoup plus que les autres et payant donc en conséquence un montant différent.

Document 2

2) Recopiez la phrase du texte qui justifie que les Français ne payent pas tous un même montant pour l'impôt sur le revenu.

Réponse : La phrase du texte est : “ La solidarité nationale est notamment financée par l'impôt sur le revenu, qui repose sur une redistribution des richesses, chaque citoyen y contribuant en fonction de ses moyens”

3) Relevez trois dispositifs pouvant contribuer à lutter contre la pauvreté et les inégalités.

Réponse : Les trois dispositifs sont :

- La sécurité sociale
- Les impôts sur le revenu
- L'assurance chômage

Documents 1 et 2

4) Un de vos amis ne comprend pas pourquoi certains paient des impôts et d'autres moins ou pas du tout. Il trouve cela contraire au principe d'égalité. Vous lui expliquez pourquoi l'impôt sur le revenu est un outil permettant de combattre les inégalités.

En France, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale (1939-1945), il existe un système de solidarité nationale inscrit dans le préambule de la constitution. Cette solidarité s'exerce notamment par le biais de l'impôt sur le revenu qui permet à chacun de participer à la redistribution des richesses du pays. En effet, plus on perçoit des revenus élevés plus notre participation financière à cette redistribution est élevée. Inversement, moins l'on perçoit de revenus moins on paye d'impôt sur ces revenus. Par exemple, Madame Viala perçoit environ 40 000 euros en 1 année, elle doit les déclarer et paiera un montant de 5093 euros tandis que M. Duchemin ne touchant que 9 000 euros n'aura rien à reverser car ses revenus sont trop faibles pour pouvoir participer à la redistribution pour les autres, il ne peut que consacrer cet argent à ses dépenses personnelles. Ce système est donc proportionnel à ce que l'on gagne afin que la redistribution soit équitable. Les plus pauvres et les plus démunis pouvant ainsi profiter de la redistribution en y participant à leur niveau ou bien en n'y participant pas s'ils ne disposent pas de revenus suffisants pour pouvoir vivre décemment. C'est le principe d'égalité et celui de fraternité qui ont été mis en place par notre république afin de réduire les inégalités entre les Français.